



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/818

Vote du compte de gestion – exercice 2020

Direction des Finances

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/818 - VOTE DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2020
(DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION
DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous soumettre pour approbation le compte de gestion de l'exercice comptable 2020 présenté par M. Michel CIPIERE, trésorier de Lyon Municipale - Métropole de Lyon.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget ;
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier ;
- le bilan comptable de la collectivité qui décrit l'actif et le passif de celle-ci.

Le compte de gestion retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable public. L'ensemble de ces opérations est repris dans les tableaux du paragraphe 1-1 du dispositif du présent projet de délibération.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend le résultat des exercices précédents et intègre tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés sur l'exercice. Ces opérations sont résumées d'une part, dans les tableaux des paragraphes 1-1 et 1-2 pour le budget principal, pour les budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles de Lyon - Paul Bocuse et de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon, et d'autre part dans le tableau du paragraphe 1-3 pour chaque état spécial des neuf mairies d'arrondissement. La comptabilité des valeurs inactives du budget principal est quant à elle retracée au paragraphe 1-4.

Les résultats du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2020 qui est soumis à votre approbation au cours de cette même séance.

Considérant que les opérations ont été faites régulièrement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 1612-12 et L 2121-31 ;

Vu le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif 2020 ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

STATUANT :

- Sur l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable public de la Ville ;
- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 ;
- Sur la comptabilité des valeurs inactives.

1- **ARRETE** comme suit en euros.

1-1. Le détail des masses et le total des soldes en euros figurant au compte de gestion :

1.1.1. Pour le budget principal :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3 624 130 289,49	3 624 130 289,49	3 783 392 719,98	3 783 392 719,98	4 345 306 168,65	4 345 306 168,65

1.1.2. Pour le budget annexe du Théâtre des Célestins :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
49 162 127,39	49 162 127,39	50 398 621,87	50 398 621,87	55 932 232,02	55 932 232,02

1.1.3. Pour le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
9 792 278,56	9 792 278,56	10 859 057,03	10 859 057,03	11 520 740,35	11 520 740,35

1.1.4. Pour le budget annexe de l’Auditorium – Orchestre National de Lyon

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de sortie	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
36 459 874,30	36 459 874,30	75 441 611,73	75 441 611,73	50 925 002,15	50 925 002,15

1-2. Les résultats totaux des différentes sections budgétaires

1-2.1. Du budget principal :

	Résultat 2019 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2020 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		20 828 166,73	622 550 437,09	671 882 506,69		70 160 236,33
Investissement	43 364 120,64		150 193 039,16	160 772 584,77	32 784 575,03	

1-2.2. Du budget annexe du Théâtre des Célestins :

	Résultat 2019 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2020 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		259 460,25	6 796 711,46	8 200 427,74		1 663 176,53
Investissement	3 542,24		3 175 703,59	1 709 998,77	1 469 247,06	

1-2.3. Du budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

	Résultat 2019 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2020 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exploitation		184 435,50	1 815 096,94	1 810 461,54		179 800,10
Investissement		1 530,69	230 991,66	287 931,05		58 470,08

1-2.4. Du budget annexe de l’Auditorium – Orchestre national de Lyon :

	Résultat 2019 après réaffectation		Opérations de l'exercice		Résultat 2020 avant réaffectation	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement		2 184 048,69	15 642 223,56	13 783 310,18		325 135,31
Investissement		282 434,76	680 351,38	527 988,37		130 071,75

1-3. Les résultats totaux de la section de fonctionnement de chacune des neuf mairies d'arrondissement

	Résultat 2019		Opérations de l'exercice		Résultat 2020	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
1er arrondissement		97 204,65	285 669,38	376 337,00		187 872,27
2e arrondissement		128 761,29	307 330,09	304 694,00		126 125,20
3e arrondissement		255 220,45	752 653,84	854 048,00		356 614,61
4e arrondissement		93 545,87	497 885,84	518 323,00		113 983,03
5e arrondissement		127 356,44	354 811,99	451 127,00		223 671,45
6e arrondissement		199 959,77	412 156,11	457 302,00		245 105,66
7e arrondissement		124 111,63	555 538,64	706 882,00		275 454,99
8e arrondissement		110 016,67	672 247,78	835 294,84		273 063,73
9e arrondissement		120 328,71	531 862,00	642 031,80		230 498,51

1-4. Les opérations sur le budget principal concernant les comptes des valeurs inactives

	Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Soldes de clôture	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
861 - comptes de position : titres et valeurs en portefeuille			158 375,50	76 813,00	81 562,50	
862 - comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants	59 369,00		53 182,50	67 316,00	45 235,50	
863 - comptes de prise en charge		59 369,00	73 038,50	140 467,50		126 798,00
	59 369,00	59 369,00	284 596,50	284 596,50	126 798,00	126 798,00

2- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par M. Michel CIPIERE, trésorier de Lyon Municipale - Métropole de Lyon, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sauf le règlement et l'apurement par la Chambre régionale des comptes conformément au code général des collectivités territoriales.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET